Nations Unies DP/DCP/SWZ/5

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
26 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025
25-28 août 2025, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour l'Eswatini (2026-2030)

Table des matières

Page

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable . . . 2

II. Priorités du programme et partenariats . . . 6

III. Administration du programme et gestion des risques . . . 10

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme . . . 13

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources . . . 14

25-10511 (F) 010725 210725

Merci de recycler

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. L'Eswatini, pays à revenu intermédiaire inférieur, compte environ 1,2 million d'habitants[1], dont 72,9 % ont moins de 35 ans ; la population est composée à 50,9 % de femmes et à 49,1 % d'hommes. Au total, 74 % de la population réside en milieu rural, et 58,9 % vit sous le seuil de pauvreté national et 20,1 % dans l'extrême pauvreté[2]. Les disparités de revenus restent élevées, avec un coefficient de Gini de 54,6 %[3]. Les problèmes de gouvernance persistent, marqués par des possibilités limitées de participation citoyenne, des suppositions de corruption et des allégations de mauvaise gestion des fonds publics. Le faible accès à des services publics de qualité et le manque de confiance publique entravent encore l'accomplissement de progrès.

2. Le taux de chômage reste critique (34,4 % en 2024[4]), notamment pour les jeunes (48,7 %[5]), ce qui met en évidence une inadéquation majeure des compétences, puisque seuls 45,9 % des diplômés obtiennent un emploi formel[6]. Les femmes connaissent des taux de chômage plus élevés[7] et participent moins au marché du travail[8], ce qui contribue à la prévalence de l'emploi informel. L'indice sur l'écart entre les femmes et les hommes s'est élevé à 0,73[9]. L'indice de développement humain de l'Eswatini pour 2022/2023 est de 0,610, ce qui le place au 142e rang sur 193 pays et le place dans la catégorie des pays à développement humain moyen[10]. Le pays affiche le taux de prévalence du VIH le plus élevé au monde (25,1 %)[11] ; 30,3 % des femmes vivent avec le VIH, contre 19,9 % des hommes[12].

3. L'économie de l'Eswatini est ouverte, mais dépend fortement de l'Afrique du Sud, qui représente 80 % des échanges commerciaux du pays. En tant que pays en développement sans littoral, l'Eswatini est confronté à des coûts de production et d'échanges élevés. En 2023, le produit intérieur brut par habitant était de 3 823 dollars, et on prévoyait une croissance du PIB réel de 4,6 % en 2024[13], tirée par les exportations et le tourisme. Le fait que les recettes de l'Union douanière d'Afrique australe contribuent au revenu national à hauteur de 50 % souligne la nécessité d'opérer une diversification[14]. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises contribuent au PIB à hauteur de 50 %[15] et emploient 21 % de la main-d'œuvre, mais 75 % d'entre elles opèrent de manière informelle, ce qui limite la croissance et

[1] https://data.who.int/countries/748.
[2] UNICEF, Rapport annuel du bureau de pays en Eswatini, 2023.
[3] Indice de Gini – Eswatini | Données.
[4] Organisation internationale du Travail (OIT) – Emploi et questions sociales dans le monde | Data Finder.
[5] « Labor Markets and Unemployment Insurance in Eswatini », IMF Staff Country Reports, vol. 2024, n 305 (2024).
[6] L'Eswatini est classé 136e sur 139 pays selon l'indice d'inadéquation des compétences de l'OIT en 2017.
[7] 36,2 %, contre 32,7 % pour les hommes.
[8] 44,8 %, contre 49,6 % pour les hommes en 2024 – OIT, Emploi et questions sociales dans le monde | Data Finder.
[9] Rapport mondial 2024 : Eswatini | Human Rights Watch.
[10] PNUD, Rapport sur le développement humain 2023-2024.
[11] Eswatini | ONUSIDA.
[12] Ibid.
[13] Le Royaume d'Eswatini et le FMI.
[14] L'imposition par les États-Unis d'Amérique de droits de douane à l'Eswatini (10 %) a contribué à l'incertitude dans le commerce mondial, ce qui a eu des effets majeurs sur les recettes de l'Union douanière d'Afrique australe. Réf. : Maison Blanche.
[15] Finscope Blended MSME Survey Findings Report for Eswatini 2023 | Programme des Nations Unies pour le développement.

la création d'emplois. Les obstacles systémiques, notamment l'accès limité au crédit, à la terre et aux services financiers numériques, limitent encore davantage leur potentiel.

4. Au total, 85 % des ménages ont accès à l'énergie, mais plus de 80 % de l'électricité est importée, principalement d'Afrique du Sud et du Mozambique. Le Gouvernement s'est engagé à atteindre une capacité nationale d'énergie renouvelable de 1 GW d'ici à 2050. L'accès à Internet est de 58,3 %, ce qui traduit les progrès accomplis en matière de transition numérique. Pour autant, les zones rurales et les entreprises sont à la traîne ; seules 5,6 % des entreprises pratiquent le commerce en ligne.

5. L'agriculture reste très vulnérable aux chocs climatiques. En 2024, une sécheresse provoquée par El Niño a réduit la production agricole de 13 %, plongeant 305 000 personnes dans une situation d'insécurité alimentaire[16]. Classé 136e sur 181 pays dans l'indice de vulnérabilité ND-GAIN en 2024, l'Eswatini est sensible aux risques environnementaux et climatiques, aggravés par la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes.

6. L'analyse commune de pays souligne les progrès moyens que l'Eswatini a enregistrés en ce qui concerne les objectifs de développement durable, en particulier la santé, l'éducation et les partenariats[17], se classant 133e sur 167 nations avec un score de 57,76, lequel est supérieur à la moyenne régionale de l'Afrique subsaharienne qui est de 53,7. Toutefois, les progrès sont limités en ce qui concerne d'autres objectifs de développement durable, en particulier la gouvernance et la durabilité environnementale, tandis que la cohésion sociale reste un sujet de préoccupation. L'analyse commune de pays souligne qu'il faut remédier aux disparités entre les femmes et les hommes et favoriser l'autonomisation des femmes pour faire progresser le développement national. Parmi les problèmes qui persistent, citons la violence à l'égard des femmes et l'accès inégal de celles-ci aux ressources, à l'éducation et aux possibilités d'exercer des responsabilités, ce qui limite la participation économique des femmes.

7. Les auteurs de l'évaluation indépendante du programme de pays menée en 2024 reconnaissent les contributions du PNUD à la planification stratégique, aux cadres politiques et aux initiatives sectorielles, notamment la transformation numérique, la gouvernance en ligne, l'état de droit, les droits humains, l'autonomisation des jeunes, la gestion des déchets et l'accès aux énergies renouvelables. Ils recommandent de renforcer la coordination et les interventions fondées sur des données probantes afin d'amplifier les effets du programme. Alors que les approches d'appui à court terme ont limité le renforcement des capacités institutionnelles, le PNUD reste bien placé pour conduire la transformation structurelle en axant ses travaux sur la croissance économique, l'amélioration de la prestation de services, l'innovation numérique et la transition vers une économie verte. S'appuyant sur les réalisations passées et les enseignements tirés, il entend renforcer les capacités du Gouvernement, du secteur privé, des organisations de la société civile, des organisations faisant appel à des bénévoles et du monde universitaire afin de promouvoir un développement adaptatif, durable et résilient[18].

8. Le plan national de développement (2023/24-2027/28) vise à stimuler la reprise économique nationale et à améliorer la qualité de vie des citoyens grâce à une croissance durable et généralisée, à un renforcement du développement du capital social et humain et à l'efficacité des services publics. Il met l'accent sur la bonne

[16] 2024 National Agricultural Pre-harvest Assessment Report et FAO Global Information and Early Warning System, Country Brief on Eswatini.

[17] Rapport sur le développement durable, 2024.

[18] Plan stratégique du PNUD pour la période 2022-2025 | PNUD.

gouvernance en tant que fondement de la reprise économique, de la croissance verte, de la résilience face aux changements climatiques et des moyens de subsistance durables.

9. Répondant aux priorités nationales en matière de développement et s'appuyant sur l'analyse commune de pays, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2026-2030) donne la priorité à un Eswatini résilient axé sur la population. Élaboré comme un engagement conjoint par l'équipe de pays des Nations Unies, il imagine un Eswatini prospère, durable et résilient, dont la population bénéficie d'un accès à des services de qualité, de débouchés économiques durables et d'une résilience environnementale, étayés par une gouvernance responsable et le respect des droits humains. Cette vision sera réalisée grâce aux priorités stratégiques suivantes et aux réalisations associées, auxquelles le PNUD contribuera :

Priorité stratégique n° 1 : bien-être social inclusif

Réalisation 1 : D'ici à 2030, les habitants de l'Eswatini bénéficient de systèmes efficaces et résilients qui fournissent des services de qualité, en particulier pour les populations vulnérables.

Priorité stratégique n° 2 : prospérité partagée et durable

Réalisation 2 : D'ici à 2030, l'Eswatini renforce les systèmes qui favorisent une croissance économique inclusive et durable et de meilleurs moyens de subsistance, en particulier pour les jeunes et les populations vulnérables.

10. Pour contribuer au Plan-cadre de coopération, le PNUD s'appuiera sur ses avantages comparatifs et sa proposition de valeur unique, y compris la flexibilité opérationnelle et l'innovation. Il améliorera les systèmes et la prestation de services grâce à la numérisation et à l'intelligence artificielle dans le cadre de la réalisation 1 [19]. Pour la réalisation 2, il aidera les microentreprises et petites et moyennes entreprises à créer des emplois dans le secteur informel et promouvra les énergies renouvelables et les pratiques d'économie circulaire pour stimuler la productivité. Il apportera des solutions porteuses de transformations, innovantes et locales et intégrera une programmation faisant le lien entre les questions de pauvreté, d'environnement et de changements climatiques [20], en se concentrant sur la nature et le financement de l'action climatique, les mécanismes multidonateurs et l'égalité des chances. Les initiatives clés comprennent des partenariats de prestation de services, le développement des microentreprises et petites et moyennes entreprises, la création d'emplois, l'accès à la justice et l'amélioration de la gouvernance.

11. Le PNUD fera progresser les objectifs du système des Nations Unies dans le cadre du Plan-cadre de coopération en adoptant une approche intégrée et axée sur l'être humain, en s'appuyant sur une stratégie de portefeuille [21] pour créer des

[19] Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2026-2030) cible les femmes et les filles, les enfants, les adolescents et les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés.

[20] Le lien entre les questions de pauvreté, d'environnement et de changements climatiques permet de relever les défis interdépendants de la pauvreté, de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques, en promouvant la résilience, le développement équitable et l'utilisation durable des ressources, qui sont essentiels pour parvenir à une durabilité à long terme et à une prospérité généralisée.

[21] La stratégie de portefeuille du PNUD en Eswatini consiste à apporter des solutions intégrées à des problèmes systémiques tels que le chômage des jeunes, les défaillances en matière de gouvernance et les vulnérabilités économiques et environnementales. Par exemple, elle favorisa la croissance des microentreprises et petites et moyennes entreprises grâce à la transition numérique, à l'innovation, à la gouvernance et à une transition énergétique juste, tout en promouvant des financements innovants pour accélérer le développement durable, la croissance inclusive et la résilience.

synergies entre les priorités du programme et favoriser des effets porteurs de changements à grande échelle. S'appuyant sur un cadre fondé sur les droits humains visant à ne laisser personne de côté, il collaborera avec le Coordonnateur résident et l'équipe de pays des Nations Unies pour renforcer les plans de travail conjoints, les groupes de résultats et les initiatives thématiques et opérationnelles. Il encouragera la programmation conjointe pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, faciliter une transition énergétique juste, autonomiser les jeunes et appuyer l'élimination graduelle des substances appauvrissant la couche d'ozone, avec de possibles contributions des Volontaires des Nations Unies (VNU).

12. Conformément au Plan stratégique du PNUD pour la période 2022-2025, les catalyseurs suivants représentent les avantages comparatifs du PNUD en matière de renforcement des capacités nationales et complètent l'appui fourni par d'autres entités des Nations Unies pour obtenir les résultats fixés dans le Plan-cadre de coopération :

a) **Transition numérique** : le PNUD appuiera une transition numérique globale du Gouvernement, en s'appuyant sur les recommandations issues de l'évaluation de la préparation au numérique qu'il a soutenue. En modernisant les systèmes de gouvernance tels que l'archivage électronique, la gestion des dossiers et le commerce en ligne des microentreprises et petites et moyennes entreprises, il appuiera les mesures prises dans le cadre du Plan-cadre de coopération en tirant parti de la transition numérique pour améliorer la prestation de services et l'accès à ces services des populations mal desservies. Les solutions numériques, notamment les outils de financement, les plateformes d'investissement vert et les stratégies fondées sur les données pour la planification économique et la gestion de l'environnement, favoriseront l'inclusion, la durabilité et la transparence ;

b) **Innovation stratégique** : le PNUD collaborera avec d'autres entités et partenaires des Nations Unies pour favoriser des interventions souples, cocréer des modes de financement novateurs et des solutions innovantes pour les services, et soutenir des pratiques durables en matière de gestion des finances publiques, de préservation de la biodiversité, d'énergie renouvelable et de croissance verte, afin de faire progresser le bien-être social et les débouchés économiques ;

c) **Financement du développement** : le PNUD appuiera la mobilisation des ressources nationales, l'attraction des investissements étrangers directs et l'expansion du financement fondé sur le climat et la nature pour renforcer la résilience économique et encourager les entreprises innovantes, en particulier celles dirigées par des femmes. Il aidera le système des Nations Unies à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à renforcer les capacités de gestion des finances publiques aux niveaux national et local et à intégrer des modèles de chaînes de valeur avec des mécanismes de cofinancement alignés sur les priorités du Plan-cadre de coopération afin de maximiser les résultats obtenus.

13. Le PNUD soutiendra les partenariats régionaux et mondiaux, la prise en main du programme par le pays et la coopération Sud-Sud[22] afin de mettre les parties prenantes en contact avec les meilleures pratiques et les modèles évolutifs. Grâce à l'intégration numérique, à l'innovation et aux mécanismes de financement, il mobilisera des fonds verticaux et des dispositifs de partage des coûts pour faire progresser le développement durable dans ses dimensions économiques, sociales,

[22] Parmi les exemples, citons la réforme agraire, pour laquelle le PNUD joue un rôle de coordination, rassemble les compétences techniques du Fonds international de développement agricole, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la Coalition internationale pour l'accès à la terre et facilite l'évaluation comparative et l'échange de connaissances avec le Ghana, le Kenya et la Zambie. De même, Unipod bénéficiera de la collaboration régionale Sud-Sud avec ses homologues du Malawi et du Lesotho.

environnementales et de gouvernance, en favorisant les possibilités, la résilience et la cohésion sociale.

II. Priorités du programme et partenariats

14. Le programme de pays, élaboré à l'aide de consultations approfondies[23], d'évaluations et d'enseignements tirés d'activités passées, est aligné sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il soutient les priorités nationales du plan national de développement et contribue au Plan-cadre de coopération par l'intermédiaire de deux priorités liées : a) la bonne gouvernance et la cohésion sociale (réalisation 1 du Plan-cadre de coopération) ; b) un développement économique durable et résilient (réalisation 2 du Plan-cadre).

15. Les axes de changement du programme se concentrent sur le renforcement des systèmes de gouvernance à l'aide d'outils numériques pour une prestation de services transparente, responsable et centrée sur les personnes, favorisant la confiance publique, la cohésion sociale et l'accès aux opportunités. Le renforcement de la gouvernance contribue à la transformation économique en encourageant l'esprit d'entreprise, en développant les moyens de subsistance et en autonomisant les groupes mal desservis, en particulier les jeunes femmes et hommes et les populations vulnérables des zones rurales et périurbaines telles que les régions de Lubombo et de Shiselweni, les jeunes handicapés et d'autres groupes marginalisés. Simultanément, la résilience face à la dégradation de l'environnement, à la perte de biodiversité et aux déficits énergétiques protège les écosystèmes et garantit la stabilité économique à long terme. Cette approche intégrée lie entre elles la gouvernance, la transformation économique et les priorités environnementales afin de conduire un changement systémique et de faire progresser la vision nationale de l'Eswatini.

16. Le programme de pays du PNUD imagine un Eswatini où les citoyens ont accès à des services de qualité et à des débouchés économiques durables et bénéficient d'une résilience face aux changements climatiques, favorisant ainsi une société cohésive, résiliente et prospère. Il s'alignera sur le système des Nations Unies, en intégrant des priorités transversales et en proposant six solutions de premier plan, essentielles à sa contribution de fond au Plan-cadre de coopération :

a) **Pauvreté et inégalités** : le PNUD promouvra les solutions innovantes qui favorisent la croissance économique durable, l'emploi des jeunes et l'esprit d'initiative des microentreprises et petites et moyennes entreprises. En collaboration avec les partenaires des Nations Unies[24], il contribuera à renforcer les cadres réglementaires, à attirer les investissements et à promouvoir un accès équitable aux ressources pour les populations vulnérables[25] ;

b) **Gouvernance** : le PNUD promouvra l'efficacité, la transparence et la reddition de comptes dans les services publics grâce à la gouvernance en ligne et au renforcement des capacités institutionnelles, ce qui favorisera la confiance dans les institutions publiques et renforcera la cohésion entre les communautés ;

[23] Notamment un exercice d'écoute approfondie organisé avec les principaux partenaires du PNUD en février 2025, l'alignement de l'axe de développement interne sur les priorités du Plan-cadre de coopération et une session de validation des parties prenantes en mars 2025, ainsi que des consultations plus larges des parties prenantes sur l'évaluation du Plan-cadre, le bilan commun de pays et l'établissement des priorités du Plan-cadre de coopération pour 2026-2030.

[24] Département des technologies de l'information et des communications, Commission économique pour l'Afrique, OIT, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA).

[25] Femmes et hommes vulnérables, survivantes et survivants de violence fondée sur le genre, jeunes, personnes en situation de handicap et personnes âgées.

c) **Résilience** : en collaboration avec les agences basées à Rome[26], le PNUD aidera les populations et les institutions à s'adapter aux chocs extérieurs, aux risques climatiques et aux défis environnementaux par l'intermédiaire de dispositifs d'alerte rapide, de préparation et de gouvernance intégrée et de stratégies de stabilité économique ;

d) **Environnement** : le PNUD mettra à l'essai des initiatives visant à faire progresser l'action climatique, la préservation de la biodiversité et l'économie circulaire afin de garantir que l'activité économique s'aligne sur la préservation durable de l'environnement et un développement positif sur le plan climatique[27] ;

e) **Énergie** : le PNUD soutiendra les investissements en faveur d'une transition énergétique juste dans des secteurs essentiels tels que la santé et l'éducation, en promouvant les énergies propres et les pratiques d'efficacité énergétique ;

f) **Égalité des genres** : le PNUD développera les initiatives menées par les Nations Unies pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, en intégrant des approches inclusives qui favorisent une participation et des opportunités équitables pour toutes et tous.

17. Ces six solutions types orientent les priorités du programme du PNUD et soutiennent directement les deux domaines de réalisation du Plan-cadre de coopération.

Priorité 1 du programme : bonne gouvernance et cohésion sociale

18. Le PNUD passera de l'élaboration de plans stratégiques au renforcement des capacités de réalisation en vue de la prise en main du programme par le pays et de la durabilité. Les efforts porteront sur le renforcement des cadres de gouvernance économique et environnementale, tout en promouvant les droits humains, l'application du principe de responsabilité et la fourniture de services efficaces afin de favoriser des moyens de subsistance durables.

19. Le PNUD travaillera avec les entités gouvernementales et les parties prenantes[28] pour mettre en place des systèmes régis par les principes de transparence et de responsabilité qui fassent participer les citoyens. Il renforcera les institutions, mettra en œuvre des réformes juridiques et politiques et améliorera les cadres de gouvernance afin d'améliorer la prestation des services publics, de réduire les disparités, de faire respecter les droits humains et de renforcer la société civile et les organisations faisant appel à des bénévoles. Les solutions numériques permettront d'élargir l'accès aux services, de renforcer la confiance publique et de consolider la cohésion sociale. En partenariat avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, le PNUD appuiera la transition numérique des infrastructures publiques et mobilisera des ressources en faveur de la gouvernance, des droits humains et de la prestation de services.

20. Le PNUD appuiera les efforts déployés au niveau national pour renforcer les capacités des organes de contrôle, notamment le Parlement et ses principales commissions – telles que la Commission des comptes publics, la Commission chargée

[26] Collaboration avec la FAO pour la promotion de pratiques agricoles durables et l'intégration de modèles économiques favorables à la nature et avec le Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'extension de l'initiative « Youth Indaba in Agriculture ».

[27] En collaboration avec le PAM, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le FIDA et la FAO.

[28] Médias, organisations de la société civile, organisations non gouvernementales, secteur privé et partenaires de développement, dont le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Union européenne.

des questions relatives aux objectifs de développement durable[29], la Commission chargée du portefeuille en matière de justice et le groupe parlementaire des femmes – ainsi que les organes constitutionnels relevant du chapitre 9 dont les mandats sont liés aux droits humains, à la justice et aux opérations électorales, afin d'améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité. Il aidera à aligner les cadres nationaux sur les instruments internationaux et régionaux et à mettre en œuvre des lois et des politiques de renforcement de la gouvernance. Il contribuera à la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la corruption, à investir dans les capacités institutionnelles de la Commission de lutte contre la corruption et à soutenir d'autres efforts de lutte contre la corruption.

21. Le PNUD appuiera les efforts déployés au niveau national pour renforcer l'accès à la justice, l'état de droit et la cohésion sociale en facilitant la mise en œuvre de politiques et de plans stratégiques pertinents en collaboration avec les principales parties prenantes, notamment la société civile, le Ministère de la justice, le Bureau du Procureur général, le Bureau du Directeur des poursuites pénales et le système judiciaire de l'Eswatini. Il améliorera les mécanismes alternatifs de règlement des litiges, renforcera l'efficacité du système judiciaire, élargira l'accès aux services juridiques et modernisera les systèmes de gestion des dossiers. S'appuyant sur l'expérience des programmes précédents, il mettra au point des plateformes d'assistance juridique et de gestion des dossiers et appuiera la mise en œuvre du plan stratégique judiciaire. Il facilitera les dialogues avec le secteur privé, la société civile, les groupes de bénévoles, les universités et les médias, afin de favoriser la participation civique, en particulier chez les jeunes et les populations à risque.

22. La réforme du système de justice coutumière s'alignera sur les principes relatifs aux droits humains. Le PNUD mettra en place des mécanismes alternatifs de règlement des litiges afin de renforcer les systèmes de justice locaux, en renforçant les initiatives juridiques locales et en promouvant des solutions accessibles, efficientes et culturellement adaptées pour les populations à risque et mal desservies. Une attention particulière sera accordée à la violence à l'égard des femmes et des filles, à l'amélioration de l'accès des femmes à la justice et au renforcement des services de soutien aux victimes. Des interventions ciblées répondront aux besoins distincts des hommes et des femmes vulnérables.

23. Le PNUD appuiera les efforts déployés au niveau national pour renforcer le mécanisme national de contrôle, de signalement et de suivi, en facilitant l'application systématique des instruments relatifs aux droits humains et le suivi des recommandations issues de l'Examen périodique universel et des obligations découlant du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'autres instruments internationaux, afin de promouvoir la transparence, une gouvernance équitable et la cohésion sociale.

24. Le PNUD renforcera la prestation de services publics grâce aux capacités institutionnelles et à l'infrastructure publique numérique. Les principales initiatives menées comprennent le déploiement d'un système de gestion de la performance dans l'ensemble du secteur public, l'extension des chartes de services en vue d'améliorer l'efficacité et l'application du principe de responsabilité, et la mise en place de

[29] La Commission chargée des questions relatives aux objectifs de développement durable, qui relève du Ministère de la planification économique et du développement, coordonne et suit les progrès accomplis pour atteindre les objectifs de développement durable et en rend compte, en collaboration avec le Bureau du Coordonnateur résident afin d'aligner les politiques nationales sur les objectifs mondiaux. Le PNUD fournit un appui technique, des orientations générales, un renforcement des capacités, un renforcement des données et un financement innovant pour accélérer les progrès.

mécanismes de retour d'information de la part des citoyens pour garantir que les services publics sont accessibles et dynamiques et répondent aux besoins des populations locales.

Priorité 2 du programme : développement économique durable, inclusif et résilient

25. L'Eswatini se trouve à un tournant décisif, où il s'agit de trouver un équilibre entre croissance économique et durabilité dans un contexte d'extrême pauvreté, de chômage des jeunes, de limitations des microentreprises et petites et moyennes entreprises, de dégradation de l'environnement et de sous-diversification de l'industrie. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée, tandis que l'aggravation des sécheresses, la dégradation des terres et l'irrégularité des précipitations menacent la productivité agricole et les moyens de subsistance des populations rurales. Grâce à des partenariats stratégiques avec le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat, l'Union européenne et le Gouvernement italien, le PNUD fera progresser les objectifs nationaux en matière de climat et de développement[30] par l'intermédiaire du Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national.

26. Pour accélérer la transformation économique, le PNUD renforcera les cadres politiques afin de stimuler l'esprit d'initiative, la création d'emplois, la diversification économique et l'innovation dans le secteur vert grâce à l'innovation et à la technologie. Il est essentiel de donner aux jeunes et aux populations à risque les moyens d'acquérir des compétences utiles sur le marché et de leur permettre de trouver des emplois durables. La transition numérique, les systèmes de certification locaux tels qu'INGELO[31] et le renforcement du soutien aux microentreprises et petites et moyennes entreprises amélioreront la compétitivité et les parcours d'emploi.

27. Le secteur privé – en particulier les microentreprises et petites et moyennes entreprises – sera au cœur de la croissance économique, soutenu par des interventions sectorielles, des financements mixtes et des partenariats stratégiques avec Business Eswatini et les entreprises publiques. Le PNUD axera ses travaux sur des initiatives conjointes de sensibilisation et de collaboration afin d'accroître la productivité et les possibilités offertes par la chaîne de valeur. Le financement mixte et les partenariats stratégiques, notamment avec le Fonds d'équipement des Nations Unies, contribueront à élargir l'accès des microentreprises et petites et moyennes entreprises aux capitaux ; un appui ciblé sera fourni aux entreprises dirigées par des femmes afin d'assurer leur croissance et leur viabilité. Le PNUD appuiera les secteurs sous-développés tels que le tourisme, les arts et l'industrie manufacturière afin de libérer leur potentiel économique et de favoriser la diversification. Le renforcement de la production de produits de base à haute valeur ajoutée et de l'image de marque nationale consolidera la compétitivité de l'Eswatini sur les marchés nationaux et internationaux. L'intégration des microentreprises et petites et moyennes entreprises dans des entreprises plus grandes et des chaînes de valeur dynamiques contribuera à créer des possibilités équitables dans les secteurs à forte croissance. Le PNUD fera également appel aux institutions financières internationales et aux institutions de financement du développement pour mobiliser des fonds et contribuer à une action concertée.

28. Le PNUD aidera le Gouvernement à aligner la stratégie nationale de développement sur les objectifs de développement durable, les contributions déterminées au niveau national 3.0 et la Stratégie et le plan d'action nationaux pour

[30] https://ndcpartnership.org/country/swz.

[31] Cette initiative soutenue par le PNUD se concentre sur la certification de la qualité des produits des microentreprises et petites et moyennes entreprises afin d'améliorer l'accès aux marchés.

la biodiversité[32]. Cela permettra de s'assurer que les efforts d'industrialisation sont axés sur les personnes, qu'ils ne contribuent que faiblement à des émissions de carbone, qu'ils sont résilients et qu'ils produisent des résultats positifs pour la nature. Les politiques économiques fondées sur des données guideront les interventions stratégiques, la mise en œuvre concrète de la politique relative aux microentreprises et petites et moyennes entreprises fournira une base structurée pour l'entrepreneuriat et le développement industriel, tandis qu'une stratégie nationale de croissance verte positionnera l'Eswatini comme un centre industriel. L'innovation, y compris les plateformes numériques telles que l'Agri-FinTech Accelerator, améliorera l'inclusion financière et l'accès aux services pour les petits exploitants agricoles et les entreprises agroalimentaires, y compris les femmes.

29. La durabilité environnementale sera intégrée dans toutes les facettes de la transformation économique. La transition vers une économie circulaire permettra de réduire les déchets, de promouvoir l'efficacité des ressources et de soutenir des pratiques de production propres, générant ainsi des industries rentables, respectueuses de l'environnement et tenant compte des facteurs sociaux. Le renforcement de la gestion des déchets, la promotion de la préservation de la biodiversité et l'extension des zones protégées permettront de préserver les ressources naturelles et de garantir des services écosystémiques suffisants pour contribuer à la résilience économique et à la sécurité des moyens de subsistance. Le passage aux énergies renouvelables améliorera la sécurité énergétique et alimentera les industries de manière économique et durable. Les stratégies de réduction des risques de catastrophe et de résilience face aux changements climatiques, qui intègrent des solutions fondées sur la nature, seront renforcées pour aider les populations à s'adapter à l'évolution des conditions météorologiques et à atténuer les pertes dues aux chocs environnementaux, y compris les pandémies, afin de garantir une stabilité à long terme.

30. Le PNUD s'appuiera sur les initiatives menées par le passé pour étendre la taxonomie de la finance verte[33] et aidera le Gouvernement à mobiliser des ressources financières par l'intermédiaire de mécanismes innovants tels que les obligations vertes, les conversions de dettes en mesures en faveur de la nature, les marchés du carbone et d'autres solutions de financement axées sur la nature et le climat[34]. Ces interventions stratégiques permettront de garantir que la vision nationale du développement durable est suffisamment financée et réalisée, et contribueront à façonner une économie résiliente, à faible émission de carbone, compétitive et durable, qui génère une prospérité partagée tout en préservant les atouts naturels de l'Eswatini.

III. Administration du programme et gestion des risques

31. Les mécanismes de gouvernance du programme s'aligneront sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable afin de renforcer la prise en main du programme par le pays et la responsabilité mutuelle. Le PNUD œuvrera avec d'autres entités des Nations Unies au développement systématique des capacités, en se concentrant sur la gestion du changement et des risques. Le contrôle sera assuré par le Conseil du descriptif de programme de pays, lequel est présidé par

[32] Il s'agit notamment de soutenir la préservation de la biodiversité en étendant et en gérant les zones protégées tout en promouvant des solutions fondées sur la nature aux fins de la résilience des écosystèmes ainsi que des moyens de subsistance durables.

[33] Le PNUD a appuyé les mesures prises pour rendre la Banque centrale plus verte.

[34] Le PNUD s'appuiera sur ses travaux antérieurs concernant la budgétisation et le financement de l'action climatique, le suivi des investissements et des dépenses en matière de climat dans le cadre du budget national et sa « Voie vers une transition énergétique juste pour l'Eswatini », qui promeut l'accès aux énergies propres, les partenariats public-privé, les obligations vertes et les investissements fondés sur des incitations pour accélérer l'action climatique.

le Ministre de la planification économique et du développement et composé des principaux partenaires nationaux, d'un représentant de chaque partenaire de développement et d'une organisation de la société civile[35].

32. Le programme de pays recense les principaux risques qui pèsent sur la réussite de la mise en œuvre des initiatives de développement, classés par type, accompagnés de stratégies d'atténuation alignées sur les priorités nationales et les objectifs de développement durable.

33. Les risques liés à la gouvernance et à la politique – notamment l'instabilité nationale et régionale, les pressions géopolitiques et l'érosion de la confiance publique – peuvent perturber les objectifs à long terme, en particulier autour des élections de 2028. Le PNUD travaillera avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies pour renforcer la mise en œuvre des politiques et assurer la continuité pendant les transitions politiques.

34. Les risques économiques et financiers découlent de la dépendance à l'égard des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe, de la baisse de l'aide publique au développement et de la volatilité budgétaire, aggravée par la faiblesse de la gestion des finances publiques et la lenteur de la mise en œuvre des réformes. En réponse, le PNUD dressera la liste des donateurs, encouragera les financements innovants, tirera parti des partenariats public-privé, fera progresser les modèles de partage des coûts du Gouvernement et collaborera avec les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement pour améliorer le profil de risque de l'Eswatini. Il diversifiera les partenariats financiers, y compris avec les fondations, et alignera les résultats sur les ressources disponibles. La planification des interventions d'urgence guidera l'ajustement de l'ampleur du programme si la mobilisation des ressources n'est pas suffisante.

35. Les crises et les risques environnementaux – notamment les catastrophes naturelles, les épidémies, les chocs climatiques, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes – menacent le progrès. Le PNUD effectuera des analyses de tendances, renforcera les cadres de préparation et de réponse aux catastrophes, appuiera les systèmes d'alerte rapide et les prévisions climatiques, investira dans des infrastructures résilientes face aux changements climatiques et respectueuses de la nature et collaborera sur les énergies renouvelables, l'évaluation des risques et les stratégies d'atténuation.

36. L'engagement participatif des parties prenantes et les risques institutionnels – notamment les plateformes de dialogue limitées, l'espace restreint de la société civile, les faibles capacités des partenaires et l'insuffisance des prestataires de services – entravent la mise en œuvre intégrée et l'égalité des chances. Le PNUD appuiera la cartographie participative des parties prenantes et les plateformes multipartites et collaborera avec des groupes de bénévoles, ainsi que des organisations dirigées par des femmes et des jeunes, afin d'étendre les interventions efficaces, de renforcer la coordination sectorielle et d'assurer la mise en œuvre intégrée des programmes. Le renforcement des capacités en matière de conception et de mise en œuvre de projets et de gestion axée sur les résultats sera privilégié afin d'améliorer l'efficacité des partenaires. Le PNUD adoptera également des outils novateurs pour élargir les partenariats et affiner les processus de gestion des subventions, en utilisant

[35] Le Conseil actuel comprend des représentantes et représentants du Ministère du tourisme et des affaires environnementales et du Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles. Il est prévu d'élargir sa composition pour l'ouvrir au Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat et au Ministère des ressources naturelles et de l'énergie afin de tenir compte des priorités sectorielles émergentes.

des critères de sélection axés sur l'investissement, un suivi structuré et des paiements fondés sur la performance.

37. Les risques liés aux données et à l'information – notamment l'insuffisance des systèmes et les disparités numériques – compromettent la prise de décision fondée sur des données probantes et l'accès à l'information. Le PNUD encouragera l'innovation numérique, investira dans les systèmes de données nationaux, renforcera l'habileté numérique et intégrera l'outil « INFO » des Nations Unies pour améliorer la planification et la mise en œuvre.

38. Pour combler les lacunes opérationnelles et le manque de capacités au sein du bureau de pays, notamment en matière de contrôle des programmes et de gestion des risques, le PNUD adoptera une approche par portefeuille[36], mobilisera des volontaires du Vivier mondial de talents du programme des VNU et renforcera les capacités internes en matière de conception de projets, de gestion axée sur les résultats, d'utilisation des données et d'efficacité opérationnelle. Un suivi régulier, des évaluations, des registres des risques, des audits et des dispositifs d'alerte pour les questions à haut risque qui dépassent l'autorité déléguée renforceront la transparence et l'obligation de rendre des comptes.

39. Les risques liés à la durabilité, en particulier l'intégration inadéquate des interventions dans les systèmes nationaux, peuvent limiter les effets à long terme des interventions. Conformément aux normes sociales et environnementales du PNUD, le bureau de pays travaillera avec le Gouvernement et les partenaires de réalisation pour intégrer des garanties sociales et environnementales dans toutes les activités, aligner les initiatives sur les priorités nationales, soutenir les interventions pluriannuelles en faveur de la durabilité et établir des partenariats avec les institutions financières et le secteur privé pour trouver des solutions évolutives.

40. Le PNUD donnera la priorité aux interventions à fort impact dans le cadre de chaque priorité de programme, en s'appuyant sur un plan de mobilisation des ressources ciblant les partenariats clés afin de mobiliser les 30 millions de dollars de financement non régulier. Des examens réguliers permettront de redéfinir les priorités du programme en fonction des fonds disponibles et de l'évolution des besoins nationaux.

41. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources au niveau national. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont définies dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne[37].

42. Le programme sera exécuté sur le plan national. Toutefois, des modalités de réalisation directe peuvent être appliquées pour tout ou partie du programme en cas de force majeure, en coordination avec les autorités nationales. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux projets concernés conformément aux règles de gestion financière du PNUD.

[36] Le portefeuille du PNUD suivra une chaîne de résultats et une théorie du changement afin de garantir une exécution stratégique et intégrée du programme. Il permettra de rationaliser les interventions, d'améliorer la cohérence entre les domaines de résultats, d'optimiser les ressources et de renforcer la capacité de gestion des projets.

[37] https://popp.undp.org/fr.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

43. En collaboration avec le système des Nations Unies, l'Institut central de statistique[38], les universités, le secteur privé et les instituts de recherche, le PNUD renforcera les systèmes de données nationaux en utilisant les technologies numériques pour améliorer la précision, la ventilation et les cadres de suivi tels que le plan national de développement, les contributions déterminées au niveau national et l'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable[39]. Ces efforts permettront d'intégrer des données probantes dans la planification et la budgétisation des programmes. Le renforcement des capacités en matière de gestion axée sur les résultats, d'évaluation et de gestion des connaissances – avec l'appui technique du bureau régional et du siège si nécessaire – permettra de renforcer les mécanismes de retour d'information et d'adapter les programmes en fonction des données examinées.

44. Le PNUD alignera le contrôle de l'exécution et l'évaluation du programme de pays sur le Plan-cadre de coopération en participant à des groupes de domaines de résultats, en se servant de la plateforme INFO des Nations Unies et en menant des missions de suivi conjointes avec des partenaires, des donateurs et des entités des Nations Unies en vue de garantir l'alignement et la reddition de comptes. Les enseignements tirés des évaluations permettront au Conseil du descriptif de programme de pays d'affiner le programme. Les normes de programmation seront maintenues grâce à l'assurance de la qualité des projets, à la politique harmonisée concernant les transferts de fonds, aux inspections par sondage, à la vérification des résultats et aux audits financiers. Les évaluations suivront les directives du PNUD, et les plans seront mis à jour en fonction de l'évolution des priorités. Les enseignements tirés, les résultats ventilés par genre et le respect des garanties sociales et environnementales guideront les interventions futures et feront l'objet d'un suivi systématique dans le cadre des rapports annuels axés sur les résultats, des examens à mi-parcours et des évaluations techniques. Les informations relatives au cycle de programmation aideront le Comité d'évaluation des programmes locaux à concevoir de nouvelles interventions.

45. S'agissant des réalisations, les évaluations périodiques des portefeuilles concernés seront planifiées et budgétisées de manière stratégique, et au moins 1 % des ressources du programme sera alloué aux activités de suivi et d'évaluation. Les résultats de l'évaluation et les données recueillies guideront les ajustements apportés au programme et éclaireront les décisions du Conseil du programme. Aux côtés des partenaires des Nations Unies, le PNUD renforcera les capacités des partenaires de réalisation et des homologues gouvernementaux afin d'optimiser les résultats obtenus en matière de développement.

46. Compte tenu de l'importance de la communication, 1 % des ressources du programme servira à amplifier les effets des travaux du PNUD, à faire connaître les résultats du développement et à dialoguer avec des parties prenantes. Une stratégie de gestion des connaissances favorisera une réflexion prospective et permettra de tirer parti des données probantes en vue d'une programmation, d'une communication et d'une prise de décision éclairées.

---

[38] L'accent est mis sur le renforcement des capacités statistiques, l'appui aux enquêtes nationales pour une planification socioéconomique éclairée et l'intégration des données dans les cadres politiques afin d'améliorer la gouvernance fondée sur des données probantes.

[39] Le PNUD contribuera à la communication des résultats en améliorant les systèmes de données, les cadres de suivi et le suivi fondé sur des données probantes, en collaboration avec le Ministère de la planification économique et du développement, le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, les organisations des Nations Unies et les principales parties prenantes. Il s'appuiera sur des outils numériques pour la collecte et la ventilation des données, alignera les rapports sur les cadres nationaux, renforcera les capacités institutionnelles et affinera les politiques, la budgétisation et la planification des programmes grâce à des mécanismes de retour d'information en temps réel.

Annexe A

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: Efficient Public Service Delivery that respects Human Rights, Justice and the Rule of Law (priority area 2); Good Government, Economic Recovery and Fiscal Stability (priority area 5)

COOPERATION FRAMEWORK (OR EQUIVALENT) OUTCOME INVOLVING UNDP #1: By 2030, people in Eswatini are benefiting from efficient and resilient systems that deliver quality services particularly for the vulnerable populations.

RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: No one is left behind, centring on equitable access to opportunities and a rights-based approach to human agency and human development (outcome 2)

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)
1. Corruption Perception Index (CPI) score. Baseline (2024): 27 Target (2030): 32 2. Proportion of the population satisfied with their last experience of public services Baseline (2024): 33% Target (2030): 40%	Source: https://www.transparency.org/en/countries/swaziland Frequency: Annual Responsibility: UNDP Source: UNDP Frequency: Annual Responsibility: UNDP	**1.1 Strengthened governance systems to promote good governance, human rights, equitable development, and access to justice.** Indicator 1.1.1: Number of measures to strengthen accountability (including social accountability), prevent and mitigate corruption risks, and integrate anti-corruption in the management of public funds, service delivery and other sectors (IRRF 2.1.1). Baseline (2025): 1 Target (2030): 4 Source: Line Ministry Performance Reports Frequency: Quarterly Indicator 1.1.2: Number of government agencies	United Nations Population Fund, United Nations High Commissioner for Refugees, UN Women, Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, International Organisation for Migration, United Nations Office on Drugs and Crime Ministry of Finance, Ministry of Justice and Constitutional Affairs Ministry, Prime Minister's Office, Ministry of Public Service, Deputy Prime Minister's Office	**Regular $1,600,000** **Other $813,000** *(to be mobilized)*

		implementing at least 40% of their strategic plans and policies. Baseline (2025): 3 Target (2030): 8 Source: UNDP Reports Frequency: Annual Indicator 1.1.3: Number of people supported who have access to justice (legal aid, alternative dispute resolution, small claim courts), disaggregated by sex (modified IRRF 2.2.3). Baseline (2024): 1225[40] Target (2030): 4200 (M: 1500, F: 2000) Source: Legal Aid, Small Claims Reports Frequency: Annual **1.2 Strengthened capacity for civic participation to enhance social cohesion, particularly for women, youth, volunteer and vulnerable groups.** Indicator 1.2.1 Number of people including youth and women trained on principles of governance, peacebuilding, and human rights-based approach, disaggregated by disability status, sex, and other minority groups (modified IRRF 2.2.3). **Baseline (2025):** Total: 0 Youth (ages 15-35): 0 Women: 0	Civil Society Organisations, Volunteer Involving Organizations, Coordinating Assembly for NGOs	

[40] Baseline data is not disaggregated but target data will be disaggregated.

		Other minority groups: 0 Persons with disabilities: 0 **Target (2030):** Total: 425 Youth (ages 15-35): 150 Women: 150 Other minority groups: 150 Persons with disabilities: 50 Data source: UNDP Reports Frequency: Annual Indicator 1.2.2. Number of initiatives to promote civil society (including volunteer organisations) involvement in the public sphere including social cohesion frameworks Baseline (2025): 2 Target (2030): 5 Source: UNDP Reports Frequency: Annual **1.3 Strengthened local governance and improved access and quality of services for all, using digitalization as an enabler.** Indicator 1.3.1 Number of new measures, including digital initiatives, which improve agility and responsiveness of local governance institutions for basic service delivery (IRRF 2.3.2). Baseline (2025): 1 Target (2030): 3 Source: UNDP Reports Frequency: Annual		

		Indicator 1.3.2 Percentage of population using digital e-government services (modified IRRF E.1.3). Baseline (2025): 0% Target (2030): 25% Source: UNDP Reports Frequency: Annual		
NATIONAL PRIORITY OR GOAL: Enhanced Social and Human Capital Development and Sustainable Livelihoods (priority area 1); Efficient Economic Infrastructure Network and Innovation (priority area 3); Enhanced and Dynamic Private Sector Supporting Sustainable and Inclusive Growth (priority area 4)				
COOPERATION FRAMEWORK (OR EQUIVALENT) OUTCOME INVOLVING UNDP #2: By 2030, Eswatini has strengthened systems that promote inclusive and sustainable economic growth and expanded livelihoods especially for youth and vulnerable populations.				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: Structural transformation accelerated, particularly green, sustainable and digital transitions (outcome 1)				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS**	**MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)**
1. Poverty rate (percentage of population living below the national poverty line) Baseline (2023): 52% Target (2030): 50% 2. Unemployment rate, disaggregated by age-and sex Baseline (2023): National: 37% Youth: 56% Female; 27.99 Target (2030): National: 30% Youth: 50% Female: 25%	Source: Central Statistics Office Frequency: Annual Responsibility: UNDP Source: Central Statistics Office Frequency: Annual Responsibility: UNDP Source: Central Statistics Office Frequency: Annual Responsibility: UNEP	**2.1. Enhanced capacities that facilitate economic growth, create equitable access to decent jobs, inclusive volunteerism and sustainable livelihoods including MSMEs, and foster entrepreneurship particularly for youth and vulnerable populations.** Indicator 2.1.1. Number of policies, strategies, or regulations adopted and implemented to support sustainable and inclusive economic growth, job creation, and entrepreneurship Baseline (2024): 2 Target (2030): 5 Source: Ministry of Economic Planning and Development	United Nations Environment Programme, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, International Telecommunication Union Ministry of Natural Resources and Energy, Ministry of Tourism and Environmental Affairs. Ministry of Commerce, Industry, and Trade, Ministry of Sports, Culture, and Youth	**Regular $1,191,000** **Other $29,742,000**

3. Areas of natural resources that are managed under sustainable use, conservation access and benefit-sharing regime: Baseline (2024): 5% Target (2030): 10%		Quarterly Reviews, Central Bank of Eswatini Annual reports Frequency: Annual Indicator 2.1.2: Number of functional value chains (production, storage, processing, marketing, consumption, and tourism tourism) promoted. Baseline (2025): 0 Target 2030: 4 Source: UNDP Reports Frequency: Annual Indicator 2.1.3: Percentage of youth and vulnerable populations trained who transition into employment or entrepreneurship (includes iHubs, innovation centres, mentorships, volunteer deployments). Baseline (2025): 45% (Female: N/A; Rural: N/A) Target (2030): 65% (Female: 60%; Rural: 55%) Source: Ministry of Commerce, Industry and Trade reports, UNDP Annual Reports Frequency: Annual **2.2. Enhanced institutional and community capacities to build long-term resilience and sustainability in the face of climate risks, biodiversity loss, pollution and energy deficits.** Indicator 2.2.1: Number of communities (chiefdoms) directly benefiting from early warning mechanism and initiatives to	Ministry of Education, Ministry of Economic Planning and Development, National Disaster Management Agency, Civil Society Organisations Volunteer Involving Organizations African Development Bank, Global Environment Fund, Green Climate Fund	

		protect nature and promote sustainable use of natural resources (modified IRRF 4.1.1). Baseline (2024): 9 Target (2030): 23 Source: Ministry of Tourism and Environmental Affairs Reports Frequency: Annual Indicator 2.2.2: Number of companies/MSMEs implementing cleaner production and circular economy initiatives/measures. Baseline (2025):0 Target (2030): 25 Source: State of Environment Report, project reports Frequency: Annual Indicator 2.2.3 Installed renewable energy-generating capacity for individual and business use solar Baseline (2025): 1 MW Target (2028): 2 MW Source: UNDP Reports, ESERA Annual Report Frequency: Annual **2.3. Strengthened government capacity to increase efficiency in domestic financial resource mobilization, management, as well as accessing external financing.** Indicator 2.3.1: Number of public financial management reforms implemented to improve efficiency and accountability. Baseline (2025): 0 Target (2030): 3		

		Data source: Ministry of Finance Reports Frequency: Annual Indicator 2.3.2: Number of tax policy reforms or administrative measures implemented to enhance revenue generation. Baseline (2025): 0 Target (2030): 2 Source: Eswatini Revenue Services Annual Report Frequency: Annual Indicator 2.3.3: Number of innovative financing initiatives developed and implemented by government and private sector. Baseline (2025): 0 Target (2030): 3 (GoE: 2; Private sector: 1) Source: Ministry of Economic Planning and Development Reports Frequency: Annual		